

Le conseil municipal se réunira, **en séance ordinaire**, au lieu habituel de ses séances, à la Mairie, pour la séance du conseil municipal :

le jeudi 12 novembre 2020 à 19 h.

Cette séance ne pourra pas accueillir du public.
Je vous remercie par avance de votre présence.

Saint Pardon, le **4 novembre 2020**

Le Maire,
Gilbert BLANGERO

ORDRE DU JOUR :

- 1) Signatures du dernier compte rendu et nomination du secrétaire de séance
- 2) Inventaire des séchoirs et espaces naturels
- 3) Désignation représentant de la CLECT
- 4) Création d'une commission pour la renumérotation des adresses
- 5) « Plan communal de sauvegarde »
- 6) Convention PC informatique
- 7) Cadeaux de fin d'année aux administrés
- 8) Premier bilan du budget 2020 en prévision du budget 2021
- 9) Questions diverses
 - a. Avancement des travaux des logements communaux
 - b. Subventions FDAEC pour l'achat d'un nouveau tracteur
 - c. Subventions pour les réparations de la voirie des Gourgasses
 - d. Subventions pour le passage sécurisé de la RD224 aux Proms
 - e. Abri bus des Proms
 - f. Local pour une infirmière
 - g. Points sur les mesures d'urgences confinement
 - h. Nettoyage des lavoirs
 - i. autres

PROCURATION

Je soussigné(e),.....
donne pouvoir à :
de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de la commune de St Pardon de Conques, convoqué(e) le :..... pour prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.
Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour quorum non atteint.

Fait à.....

Le.....

(Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer)